

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

ORDONNANCE N° 76-17 du 30 Mars 1976

Portant ratification de l'Accord de Crédit de Développement n° 583 DA signé le 3 Septembre 1975 entre la République Populaire du Bénin et l'Association Internationale de Développement en vue du financement du Projet d'Education Rurale et de Perfectionnement Professionnel.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la proclamation du 26 Octobre 1972 ;

VU le Décret N°76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du Gouvernement ;

VU le Décret N°76-46 du 19 Février 1976, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;

VU la Loi N°62-41 du 31 Décembre 1962, autorisant l'Adhésion de la République Populaire du Bénin au Fonds Monétaire International, à la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement et l'Association Internationale de Développement ;

VU l'Accord de Crédit de Développement N° 583 DA entre la République Populaire du Bénin et l'Association Internationale de Développement signé le 3 Septembre 1975 en vue du financement du Projet d'Education Rurale et de Perfectionnement Professionnel ;

SUR Proposition du Ministre des Finances ;

LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU,

O R D O N N E :

ARTICLE 1er.— Est ratifié l'Accord de Crédit de Développement n° 583 DA conclu le 3 Septembre 1975 entre la République Populaire du Bénin et l'Association Internationale de Développement en vue du financement du Projet d'Education Rurale et de Perfectionnement Professionnel, et dont le texte sera publié au Journal Officiel.

.../...

ARTICLE 2.- La présente Ordonnance sera exécutée comme Loi de l'Etat.-

Fait à COTONOU, le 30 Mars 1976

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Le Ministre des Finances par
intérim,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération,

Capitaine de Gendarmerie Martin Dohou
AZONHIHO

Chef de Bataillon Michel ALLADAYE

AMPLIATIONS : PR 8 - CS 6 - MF 6 - Ministères 14 - IGF-IAA-DCF 3 - BCEAO 1 -
CAA 1 - Banque Mondiale 1 - JORPB 1 Gde Chanc. 1. AID 2